



GUIDE DE PARRAINAGE : ÉCOLES PARRAINÉES

Informations et idées pour profiter du programme de parrainage avec succès



12 ANS DE RÉALISATIONS



Les cyclistes qui ont parcouru des kilomètres à vélo dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie ont réussi à amasser de précieux fonds. Ceux-ci servent à **financer des projets portant sur les saines habitudes de vie**, ainsi qu'à **soutenir la recherche sur les maladies héréditaires orphelines**.

Depuis les débuts :

- Le Programme de parrainage a soutenu des projets dans **1825 écoles** du Québec.
- La Fondation du Grand défi Pierre Lavoie a soutenu **202 projets de recherche**.
- Avancement des connaissances pour plus de **80 maladies rares**.
- Au total, près de **28,7 millions de dollars** ont été remis dans la communauté

Des chiffres de la dernière édition (2022) :

- **3,1 millions de dollars** a été amassé en 2022
- **342 écoles primaires** du Québec feront l'achat d'équipement sportif ou financé un projet visant l'adoption de saines habitudes de vie
- **6 chercheurs** ont reçu un soutien financier

PROGRAMME DE PARRAINAGE

Le programme de parrainage du Grand défi Pierre Lavoie s'engage à :

- Offrir à chaque équipe cycliste du 1000km (5 cyclistes et un chauffeur) de s'associer à une ou des école(s) de leur choix ;
- Permettre aux cyclistes de devenir des **ambassadeurs** des saines habitudes et d'inciter les jeunes à participer au défi des Cubes énergie ;
- Permettre à l' équipe d'**aider financièrement une école** à l'élaboration de projets favorisant l'adoption des saines habitudes de vie.

Les montants accumulés au-delà du montant de l'inscription de l'équipe cycliste (aussi appelés « surplus ») seront remis par le Grand défi à l'école parrainée de leur choix :

1000 KM : tout montant excédant les 12 500 \$ requis pour l'inscription de l'équipe cycliste.



VOTRE ENGAGEMENT FAIT LA DIFFÉRENCE !

ÉCHÉANCIER DU PARRAINAGE

Étapes à réaliser pour les écoles parrainées :

- A. Hiver 2023** : Les équipes cyclistes prennent contact avec les écoles choisies
- B. Hiver et printemps 2023** : L'école peut recevoir la visite des cyclistes parrains*
- C. Mai 2023** : L'école participe au **défi des Cubes énergie**
 - Informations et trousse disponibles sur cubesenergie.com
- D. Automne 2023** : Annonce officielle des montants attribués et possibilité de remise de chèques symboliques aux écoles par les cyclistes
- E. Automne 2023 / Hiver 2024** : L'équipe du Grand défi Pierre Lavoie prend contact avec les écoles ayant été parrainées* :
 - Pour bénéficier du montant récolté (réception du premier versement), l'école devra présenter un projet admissible (**critères officiels et formulaire disponibles à l'automne prochain**)
 - Au terme du projet, l'école devra produire un rapport d'activités (formulaire fourni) et remettre les pièces justificatives au Grand défi Pierre Lavoie (reddition de comptes)



* voir pages suivantes pour les détails

RECEVOIR L'ÉQUIPE CYCLISTE À VOTRE ÉCOLE

L'équipe cycliste est encouragée à venir vous visiter

- Aidez-les à trouver une idée d'activité pour une visite qui répond à vos besoins, par exemple :
 - Une **mini-conférence** à l'école (présentation des cyclistes, du Grand Défi, promotion des saines habitudes de vie ou autre sujet qui vous correspond)
 - Une **activité sportive** à l'école (randonnée, marche, soirée sportive avec les enfants et leurs parents, rallye des sports, récréation prolongée, atelier de zumba avec les enfants, course à obstacles, etc.)
- Assurez vous de nommer une **personne responsable** au sein de l'école pour communiquer avec les cyclistes et, ultérieurement, avec l'équipe du Programme de parrainage / Cette étape n'est pas obligatoire mais toujours très appréciée par les participants
- **Les cyclistes du Grand défi sont une source d'inspiration pour les jeunes : Leur simple présence peut faire toute la différence!**



Vous pouvez planifier la visite des cyclistes pendant le Défi des Cubes énergie : afin de motiver les jeunes de votre école à amasser le plus grand nombre de cubes!

PRÉSENTER UN PROJET

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, votre école aura à présenter un projet visant l'adoption de saines habitudes de vie :

- Critère d'admissibilité des écoles (à titre informatif) :
 - Être une école choisie par une équipe cycliste du 1000km ;
 - Avoir participé au défi des Cubes énergie en mai de l'année courante ;
 - Avoir complété la reddition de compte des parrainages antérieurs (s'il y a lieu) ;
 - Présenter et réaliser un projet admissible respectant les critères d'acceptation.

- Résumé des critères d'acceptation d'un projet (à titre informatif) :
 - Le projet vise directement à adopter des saines habitudes de vie ;
 - Le projet touche un nombre significatif d'enfants de l'école, est idéalement durable dans le temps et réalisable à court ou moyen terme.

Important : Vous serez accompagnés par les responsables du programme pour le dépôt de votre projet à l'automne 2023 (**formulaire fourni**) et les projets soumis seront évalués par l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie. Notez que les cyclistes ne sont pas mandatés pour évaluer les projets, demander des formulaires ou exiger des redditions.

Le Grand défi Pierre Lavoie s'occupe des modalités

PRÉSENTER UN PROJET

Exemples de projets admissibles :

- Achat de matériel sportif (intérieur ou extérieur) ;
- Mur d'escalade ;
- Modules de jeux extérieurs ;
- Corridors actifs ;
- Sortie de skis de fond (projet « La Petite Expé ») ;
- Atelier de nutrition ;
- Sentier d'hébertisme.

Précision : Un projet de réfection d'une cour d'école n'est pas accepté quant à la planification, l'excavation, l'asphaltage ou l'aménagement paysager. Toutefois les modules de jeux, buts de soccer, paniers de basket, lignage de surface ou autres dépenses (court ou moyen terme) liées à des installations sportives permanentes sont admissibles.

N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : parrainage@legdpl.com



NOUS CONTACTER



RESPONSABLE DU PARRAINAGE

450 641-6669 poste 244 (boîte vocale seulement)
parrainage@legdpl.com



RESPONSABLE DES ÉQUIPES CYCLISTES

450 641-6669 poste 229
1000km@legdpl.com